

Burundi : la fermeture du bureau de l'ONU décalée de 9 à 12 mois

@rib News, 25/11/2020 - Suite à une demande du représentant des Nations Unies dans les Grands lacs pour remplir des formalités administratives, logistiques et légales. Le Président burundais, Evariste Ndayishimiye a accepté d'accorder un délai supplémentaire à l'ONU avant la fermeture de son bureau à Bujumbura initialement au 31 décembre 2020.

L'annonce a été faite par la présidence burundaise, mardi via son site officiel, suite à une rencontre entre le Président burundais et l'envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands lacs, Huang Xia, à Bujumbura. L'ONU a en effet, un délai supplémentaire entre 9 et 12 mois pour des formalités administratives, logistiques et légales avant la fermeture et la liquidation de son bureau à Bujumbura, selon la même source. Le ministre burundais des Affaires étrangères avait récemment notifié au SG de l'ONU de la fermeture formelle et la liquidation du Bureau de l'Envoyé spécial au Burundi au 31 décembre 2020. Tout en affirmant que l'ONU a pris bonne note de cette décision, l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des grands lacs a demandé au Burundi un délai de 9 à 12 mois pour des formalités administratives, logistiques et légales en rapport avec la fermeture et la liquidation, dont la résiliation des contrats du personnel local et international, le paiement des fournisseurs et l'accomplissement d'autres obligations financières, etc. a déclaré la présidence burundaise. Le Président burundais a accepté la requête de l'ONU en précisant, cependant, que les techniciens burundais vont travailler avec ceux de l'ONU pour terminer les délais nécessaires pour ces formalités ainsi que le chronogramme. Dans son dernier rapport sur le Burundi, le SG de l'ONU avait décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2021, la présence du bureau de son envoyé spécial au Burundi. Le Bureau de l'Envoyé spécial du SG de l'ONU au Burundi avait été créé en 2016, au plus fort de la crise politique due à la décision de l'ancien Président Pierre Nkurunziza de briguer un 3^e mandat. La mission fixée par l'ONU était, notamment, de mener et coordonner les efforts politiques des Nations Unies pour promouvoir la paix et le développement durable au Burundi. Selon des observateurs, les relations entre le Burundi et l'ONU n'ont pas cessé de se dégrader à cause des rapports accablants régulièrement produits depuis 2016 par la Commission de l'ONU sur la situation des droits de l'homme. Pour rappel, en février 2019, Gitega a fermé le Bureau local du Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme. En mai dernier, le Burundi a aussi expulsé quatre experts de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), en pleine crise du coronavirus. Le Burundi est aussi désengagé de la Cour pénale internationale, CPI, en octobre 2017.